



La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique rend hommage à Béatrice Denys avec un nouvel appel à projet de soutien à la recherche médicale académique.

Paris, le 30 septembre 2013. Turenne Capital et l'ensemble de l'équipe Turenne Santé annoncent aujourd'hui l'ouverture d'un nouvel appel à projet initié par la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique, ayant pour objectif de récompenser au moins deux projets scientifiques d'excellence au sein de la recherche médicale académique française par des subventions pouvant aller jusqu'à cinquante mille (50 000) euros.

Cette nouvelle campagne est réalisée pour la première fois sous la nouvelle identité de la Fondation. Elle s'intitule désormais Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys en hommage à Béatrice, sa créatrice, décédée en fin d'année 2012.

Créée en 2006 et sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys soutient des projets scientifiques issus de la recherche médicale académique française ayant pour objectif d'apporter un bénéfice thérapeutique aux patients, aux professionnels de santé et aux systèmes de soins tout en ayant des perspectives de valorisation à brève échéance.

L'objectif principal est de contribuer à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec une visibilité économique immédiate. Les champs d'application des recherches concerneront le cardiovasculaire, l'oncologie et la neurologie.

Dotée d'un budget de plus de cent mille (100 000) euros pour cette campagne, l'ambition est de récompenser au moins deux projets au travers d'un appel à projets largement diffusé. Les demandes de financement seront évaluées par des experts des mondes scientifique, clinique et industriel. Depuis sa création, la Fondation a récompensé 11 projets au sein de laboratoires académiques.

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys veut pouvoir élargir son activité en accueillant de nouveaux donateurs.

Turenne Capital a développé une solide expertise dans le domaine de la Santé et a déjà investi près de 100 M€, notamment dans les domaines du dispositif médical (dans les prothèses orthopédiques comme Serf Dediene ou Aston Medical), des services à la personne (Bien à la Maison) ou encore des logiciels et du traitement de l'information liée au médical (Capsule). C'est pour cette raison qu'elle a créé le pôle Turenne Santé dont la direction est assurée par Benoît Pastour, Directeur Général Adjoint.

Turenne Santé gère le FCPR Capital Santé 1, dédié aux PME du domaine de la Santé et dont le deuxième closing de 50 à 60M€ est en cours de finalisation, et le FCPR Sefti I (*Specialized*



European Fund for Therapeutic Innovation) aujourd'hui totalement investi dans quatre participations que sont DNA Therapeutics, Aterovax, ART et Genkyotex.

Les modalités de l'appel à projet sont les suivantes :

- Axes thérapeutiques: cardiovasculaire, oncologie, neurologie
- Produits : Médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostic, services...
- L'appel à projet vise à soutenir des projets issus de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public français avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance.
- L'appel à projets est national
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
 - o Lettre d'intention dans un premier temps: 5 pages maximum, hors liste des publications et des brevets :
 - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page)
 - Résumé scientifique du projet de recherche (1/2 page)
 - A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page)
 - Quel est l'état de l'art (produits, pratiques...) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1 page)
 - Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page)
 - Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, ... (1/2 page)
 - Budget prévisionnel (pour les deux ans à venir), détails et justification du budget demandé à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys, financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires,...) (1 page)
 - o Dossier complet (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné.

Les lauréats bénéficieront d'une subvention pouvant atteindre cinquante mille euros (50 000€). Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement ou du personnel pendant une durée maximale d'une année.

Calendrier indicatif :

- Ouverture de l'Appel à projets : vendredi 27 septembre 2013
- Période de réception des lettres d'Intention : jusqu'au jeudi 31 octobre 2013 au soir.
- Annonce des projets présélectionnés sur Lettre d'Intention : vendredi 19 décembre 2013



- Période de réception des dossiers complets dont les modalités seront communiquées aux projets préselectionnés : jusqu'au vendredi 14 février 2014
- Annonce des projets lauréats : avril-mai 2014

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou souhait de contribution (don) la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys :

fondation.beatrice-denys@turennecapital.com

01 53 43 03 03

Contacts Turenne Santé

Julie Rachline, Directrice d'investissements

Maryam Boukraa, Assistante

irachline@turennecapital.com

mboukraa@turennecapital.com

